



Avis

**Loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement**

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que le conseil communal de Betzdorf a approuvé, dans sa séance du 27 avril 2018, la modification ponctuelle du PAG concernant un reclassement au lieu-dit «Rothoicht» à Mensdorf – centre d'intervention. Le vote a également porté sur le dossier adapté relatif au rapport sur les incidences environnementales.

Berg, le 4 mai 2018.  
Le bourgmestre,

Le secrétaire, 